



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

presse

Question au Gouvernement n° 1642

[Texte de la question](#)

AIDES À LA PRESSE ÉCRITE

M. le président. La parole est à M. Alain Tourret, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Alain Tourret. Madame la ministre de la culture et de la communication, la presse écrite traverse une crise d'une incroyable violence. En une année, la presse d'opinion a perdu plus de 15 % de ses lecteurs. Avec une perte de 29 %, *Libération* connaît une crise qui va peut-être l'emporter, qui sans doute l'emportera. La presse de province ne se porte pas mieux et le président de Sud-Ouest et de Midi Libre annonce la mort programmée de ces journaux pour la fin de l'année 2014. La presse n'a pas trouvé de modèle économique pour compenser le départ de ses lecteurs vers le numérique. Certes, on peut se féliciter de la venue de L'Opinion, de la réussite de Mediapart et de l'émergence des gratuits. Mais la vérité est là : la presse écrite perd ses titres les uns après les autres. Avant-hier, c'était L'Aurore, le journal de Zola et de l'affaire Dreyfus ; hier, c'était France-Soir, qui tirait à un million d'exemplaires avec Lucien Bodard.

La presse subit la dictature de l'info en temps réel. L'immédiateté l'a emporté sur la réflexion et le lecteur a l'impression, réelle ou non, de lire partout la même information. À terme, c'est la démocratie qui est menacée. Que deviendra la liberté de blâmer, si chère à Beaumarchais, si elle ne peut plus trouver de support écrit ? La presse écrite a érigé des digues contre le populisme, contre l'extrême droite.

Plusieurs députés du groupe UMP . Et l'extrême gauche !

M. Alain Tourret. Qu'en sera-t-il demain si le journal de Sartre est condamné ? Qu'en sera-t-il demain si celui de Raymond Aron n'est plus lu ? Qu'en sera-t-il demain si celui de « JJSS » et de Françoise Giroud est délaissé ? Le Gouvernement peut-il rester dans un silence affligé ? Il donne, il est vrai, comme le souligne la Cour des comptes, beaucoup d'aides, mais est-ce suffisant ? Quelle action peut-il mener ? Depuis Bruxelles, Jean Quatremer nous invite à prendre un certain nombre de décisions. Madame la ministre, quelles mesures comptez-vous prendre ? Quelles aides pouvez-vous envisager ? Rassurez-nous ! Rassurez la presse !
(Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP.)

M. Jacques Myard. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture et de la communication.

Mme Aurélie Filippetti, ministre de la culture et de la communication. Monsieur le député, la crise de la presse en France et en Europe est grave. Vous l'avez dit, c'est une baisse de 15 % sur la vente au numéro pour la seule année 2013 et de 30 % pour *Libération*. Nous suivons de près, avec Michel Sapin et Arnaud Montebourg, la situation de ce quotidien. *Libération* est accompagné notamment par le fonds d'aide au pluralisme, qui fait

partie des aides à la presse. Nous ne pouvons pas nous substituer à l'actionnaire, qui devrait faire des investissements supplémentaires pour permettre la transition numérique de ce journal, mais nous travaillons, avec le CIRI notamment, pour essayer d'accompagner ce quotidien auquel, évidemment, nous tenons tous.

En ce qui concerne plus généralement la situation de la presse, j'ai mis en place au mois de juillet dernier une réforme du fonctionnement des aides à la presse, qui repose sur un principe simple : la TVA à taux super réduit, à 2,1 %, doit continuer à bénéficier à l'ensemble des familles de presse. Dans cette période budgétaire difficile, c'est une mesure essentielle que le Gouvernement a prise pour soutenir la presse. Non contents d'avoir soutenu la presse papier, nous venons, avec le soutien de l'Assemblée nationale, de faire passer la TVA sur la presse en ligne à 2,1 %. Là encore, c'est une mesure extrêmement forte pour faciliter la transition numérique de la presse. J'ai aussi veillé à ce que le fonds stratégique des aides à la presse soit orienté d'une part vers les projets qui vont permettre de mutualiser les investissements et d'autre part vers ceux qui permettent l'innovation et la transition numérique. Enfin, nous avons obtenu de Google qu'il verse un fonds de 60 millions d'euros au profit des éditeurs de presse pour des projets technologiques innovants. Voilà la politique du Gouvernement pour résoudre la crise structurelle de la presse. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes SRC et RRDP.)*

Données clés

Auteur : [M. Alain Tourret](#)

Circonscription : Calvados (6^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1642

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [13 février 2014](#)